

Panneaux de Particules



UTILISATIONS

Industrie du meuble • Supports de couverture • Dalles de plancher • Parois • Revêtements intérieurs.

DEFINITION

Panneau dit de « process » constitué de particules de bois (grands copeaux, particules, copeaux de rabotage, sciures) et/ou autre matériau lignocellulosique en formes de particules (amas de chanvre, amas de lin, fragments de bagasse) avec addition d'un liant organique ou d'un liant minéral.

CARACTERISTIQUES

Ces valeurs sont caractérisées par une humidité dans le matériau correspondant à une humidité relative de 65% et une température de 20°C.

Tolérance sur dimensions nominales : NF EN 324	Epaisseur panneau non poncé : +- 1,7mm Epaisseur panneau poncé : +- 0,3mm Longueur et largeur : +-5,0mm
Tolérance de rectitude des bords : NF EN 324	1,5mm/m
Tolérance d'équerrage : NF EN 324	2,0mm/m
Teneur en humidité : NF EN 322	Panneau milieu sec : 5 à 13% Panneau milieu humide : 5 à 12%
Gonflement en épaisseur après 24h d'immersion : NF EN 317	7 à 14%
Potentiel en formaldéhyde : NF EN 120	Classe E 1 : <= 8mg/100g Classe E 2 : > 8mg/100g et <=30mg/100g

CLASSIFICATION

Les panneaux de particules peuvent être classés selon différents critères. Sept types de panneaux peuvent se rencontrer, selon les exigences de la norme NF EN 312 :

P1 : Panneaux pour usage général utilisés en milieu sec (312-1)

P2 : Panneaux pour agencements intérieurs, y compris meubles, utilisés en milieu sec (312-2)

P3 : Panneaux non travaillants utilisés en milieu humide (312-3)

P4 : Panneaux travaillants utilisés en milieu sec (312-4)

P5 : Panneaux travaillants utilisés en milieu humide (312-5)

P6 : Panneaux travaillant sous contrainte élevée utilisés en milieu sec (312-6)

P7 : Panneaux travaillant sous contrainte élevée utilisés en milieu humide (312-7)